



N° 87

06.2018

Snupcdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

Rencontre avec ...
Willy PELLETIER

Debat animé par
Laurent MAUDUIT
JOURNALISTE A MEDIAPART

La création de la « Banque » des Territoires regroupant en son sein des filiales concurrentielles et des directions relevant de l'intérêt général (Consignations, ACOSS, livret A...) pourrait remettre en cause l'existence même de Etablissement Public CDC et préfigure une privatisation. La direction et le gouvernement s'en défendent.

Sociologue, chercheur et coordinateur de la Fondation Copernic, co auteur de « l'Etat démantelé » ouvrage coordonné avec Laurent Bonelli en 2010, il explique que ces privatisations « s'opèrent dans la dénégation, par étapes ou contournement ». Willy Pelletier nous livre le décryptage d'une stratégie de la déconstruction des services publics.

MARDI 12 JUIN 2018
12H45
SALLE CORVETTO CDC 56 RUE DE LILLE 75007 PARIS

INVITATION

Le SNUP-CDC FSU vous invite dans le cadre de l'heure mensuelle d'information

CONFÉRENCE DÉBAT

mardi 12 juin 2018

12h45—14h
Heure mensuelle d'information

56 rue de Lille 75007 PARIS

Le syndicalisme engagé au quotidien !

ACCORD CADRE— volet « emploi »

PLAN SOCIAL DÉGUISE ET HUMILIATION DES FONCTIONNAIRES

Le SNUP exige le **respect du ratio 2/3 de fonctionnaires dans l'EP**

Le retrait de l'élargissement du décret de 1998 qui fixe la liste des métiers autorisant le recrutement de salariés de droit privé dans l'EP

Réunion du 31 mai 2018—prochaine réunion le 7 juin 2018

Nous en sommes à la 4ème réunion. La direction souhaite une signature au CTN de mi-juillet cependant un seul point a déjà été abordé "la politique de l'emploi".

Le document fourni parle de reconversion professionnelle, de GPEC, de formation...Mais rien de bien chiffré et pas de mesures concrètes si ce n'est :

-Un élargissement "des opportunités de mobilité externe" via le détachement et la mise à disposition pour les fonctionnaires et, pour les salariés, les règles fixées par le code du travail résultant de la loi "Cherpion". Le SNUP s'en insurge et demande que l'on ajoute la phrase : "mobilité sur la base du volontariat".

La direction s'engage à "améliorer les conditions matérielles de la mobilité... Après en avoir revu le dispositif existant à la baisse, raison pour laquelle le SNUP n'a pas signé l'accord.

Le SNUP dénonce **une mise en danger du statut de l'établissement public** notamment depuis la création de la BDT (n'oublions pas que d'après Mr Sichel les fonctionnaires sont un frein à la modernité!!!). Aujourd'hui dans l'EP il y aurait 61% d'agents publics (CDP compris) mais le statut public devrait représenter 66% des emplois de l'Etablissement.

Sur la période 2019/2021 les RH prévoit 600/650 départs

en retraites (et l'année 2018 n'est pas prise en compte). La DG prévoit un recrutement de 500 à 550 postes de 2/3 publics, 1/3 privés : les 66 % sont donc loin d'être atteints, pire c'est la dégringolade des effectifs publics.

- le SNUP demande également que soient régularisés tous les contrats précaires qui en feraient la demande.

La Direction veut revoir le décret de 1998 [sur lequel elle s'est largement assise depuis de longues années] sur les métiers d'investisseur, d'ingénierie financière et de projet, de marketing, d'immobilier et de numérique. Les fonctionnaires, notamment en DR apprécieront ! Pourtant généralistes, ils ne seraient plus « compétents » pour exercer ces métiers ? Humiliant ! La vérité est que la CDC est « pilote » dans la réforme du statut des fonctionnaires et le DG doit être le bon élève du gouvernement, prônant la réduction des effectifs fonctionnaires.

Nous y reviendrons plus longuement.

Enfin, nous attendons avec impatience des mesures sociales et responsables concrètes, concernant le plus grand nombre de collègues, mesures qui impacteront directement leurs finances, leur dispositif de départ en retraite, leur logement, notamment pour les jeunes arrivants, leurs conditions de travail.... AU SEIN DE CET ACCORD



La Tribune du Snup

BANQUE DES TERRITOIRES

L'Établissement Public n'a qu'un seul directeur général

Lettre à Sophie QUATREHOMME, Directrice de la communication

Copies : Monsieur le directeur général de la CDC
Monsieur SICHEL, directeur général adjoint de la CDC

Paris, mail du 5 juin 2018

Bonjour Madame ,

A la lecture du CDSCOPE de mai 2018, le SNUP relève une petite coquille en page 15 de ce numéro. Il s'agit de l'article de la rubrique « *Grand angle* » intitulé « *L'intérêt général a choisi sa banque* » relatif au lancement le 30 mai 2018 de la banque des Territoires.

Cet article au demeurant fort clair et très pédagogique fait allusion (par deux fois) au fait que, Monsieur SICHEL serait « *directeur général de la banque des territoires* ».

Ce titre de « *directeur général* » convient fort bien à une fonction spécifique d'une entreprise privée à conseil d'administration ou directoire mais n'est absolument pas approprié à une direction d'un établissement public spécial comme le nôtre.

Or le CTN du 18 mai dernier a été consulté sur le « *Projet de création de la Direction « Banque des Territoires* » ».

Enfin, et surtout, il y a déjà un Directeur Général de plein exercice qui dirige et administre l'établissement public spécial Caisse des dépôts et consignations au sens de l'article L518-11 du Code Monétaire et Financier.

De ce fait, Monsieur SICHEL ne peut absolument pas être qualifié de directeur général, car cela pourrait prêter à confusion avec la fonction de Monsieur LOMBARD, lequel est statutairement et juridiquement détenteur de ce titre à la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs Monsieur SICHEL est déjà directeur général adjoint (semble-t-il) de la Caisse des dépôts ce qui accentue encore la confusion !

Le SNUP vous demande donc de rectifier cette erreur et de veiller au respect de la réglementation qui fonde la hiérarchie des dirigeants de notre établissement.

Recevez Madame l'expression de ma pleine considération

Pour le SNUP
Olivier VIDAL,
Secrétaire général adjoint du SNUP,
Membre titulaire du Comité Technique National et
du CHSCT Ile de France



SVD : OPERATION PRIX COUTANT UNE REUSSITE !

870 coupons remis

Notre organisation syndicale peut être fière de résister face aux menaces de fermetures de services envisagées par la direction. Les SVD en sont l'exemple. En effet, en faisant signer une pétition en 2014, sur tous les sites par plus de 1 000 personnes, nous avons empêché la fermeture des SVD. Puis nous avons proposé un nouveau modèle économique (en 2015), calqué sur celui des coopératives du ministère des finances. Nous avons obtenu la tenue de groupes de travail entre la direction et tous les syndicats de la CDC et des élus de l'AGR. Ce modèle a finalement été retenu début 2017 par la direction... Mais en septembre 2017 tout a été remis en cause. Cela a abouti à une intersyndicale. Aujourd'hui, ce sont toutes les organisations syndicales qui agissent pour ce nouveau sta-

Magasin	Flyers signés	Tickets de caisse	Tickets habituels*	%
56 rue de Lille	366	383	121	+ 216%
Austerlitz 1	319	204	47	+ 334%
Angers	185	198	60	+ 230%
Tous	870	785	228	+ 244%

La rumeur circulait, les personnels affectés à la BdtT n'auraient plus d'adresse caissedesdepots.fr mais @banquedesterritoires...

Le SNUP a demandé un démenti :

C'est chose faite !

La direction vient d'indiquer que les adresses resteront @caissedesdepots.fr.

Le SNUP s'en réjouit et demande à la direction si cela sera toujours vrai au 1^{er} janvier 2019.

À suivre ...